



**Obtenez votre carte e-ID pour bénéficier des services sociaux de base !**

**e-ID TOGO** | Une identité pour tous | Pré-enregistrez-vous sur : <https://preinscription.anid.gouv.tg>

anid | WURI

[www.journal-lemedium.com](http://www.journal-lemedium.com)

# LE MEDIUM

**Hebdomadaire d'Informations #**  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0657 du 17 au 23 Juin 2025- Prix : 250 F CFA

**POLITIQUE- ANC - FDR - SOCIÉTÉ CIVILE - DÉSŒBÉILLANCE CIVILE :**



**3È ÉDITION DES RENCONTRES BOA X FEMMES ENTREPRENEURES : P.2**

**L'AUDACE ET L'IMPACT DES FEMMES ENTREPRENEURES SERONT CÉLÉBRÉS**



# PISSER DANS UN VIOLON

P.3

**Mégas Kozoooh**

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

yas.tg

#Alèz



250F +100F  
**250Mo 375Mo**  
**\*909\*250#** 1jour

## EDITO

# NE PAS SE FIER AUX APPARENCES

! *L'herbe est toujours plus verte chez les autres... jusqu'à ce qu'on découvre que c'est du gazon artificiel.* Cette réflexion de Jacques Salomé est présente et définit d'une manière ou d'une autre un pan de l'existence humaine.

Effectivement, en tant qu'êtres humains, nous ne sommes jamais contents de ce que nous avons. C'est plus fort que nous, nous sommes faits ainsi ! Nous sommes des éternels insatisfaits. Pourquoi donc ?

Partons d'un exemple assez simple : si on a les cheveux raides, on les voudrait frisés et vice versa. Quand on est célibataire, on envie les gens en couple, pendant que les personnes casées envient notre liberté de célibataires. Et ainsi de suite...

Et avec l'avènement des réseaux sociaux, c'est encore plus facile d'envier la vie des autres, qui paraît si parfaite sur papier. Bref, il ne faut pas se fier aux apparences.

**Crédo TETTEH**



**Récépissé**  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
**Adresse :**  
23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur Général :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Publication :**  
Ali SAMBA  
**Rédaction :**  
Crédo TETTEH  
Ali SAMBA  
**Infographie :** JPB  
**Crédit Photos :** KEKERE Razak  
**Impression :** Saint Louis  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Logistique :** Dodo Abalo (90 975256)

## 3<sup>e</sup> édition des rencontres BOA x Femmes entrepreneures : L'AUDACE ET L'IMPACT DES FEMMES ENTREPRENEURES SERONT CÉLÉBRÉS

! *Oser, Diriger, Réussir : Les Femmes au cœur de la transformation économique". C'est le thème autour duquel va s'articuler la troisième édition des Rencontres BOA x Femmes Entrepreneures togolaises le 18 juin 2025 à l'Hôtel ONOMO à Lomé.*

Fidèle à sa mission d'accompagnement des dynamiques économiques inclusives, cette rencontre annuelle de Bank Of Africa - Togo est devenue un rendez-vous incontournable de l'écosystème entrepreneurial féminin au Togo.

Elle rassemble des femmes leaders, des entrepreneures visionnaires, des organisations influentes, ainsi que des partenaires de l'accompagnement économique pour une matinée d'échanges, de témoignages, d'inspiration et de connexions.

### Une conférence inaugurale de haut vol

Le programme de cette édition s'ouvrira par une conférence inaugurale inspirante animée par deux entrepreneures emblématiques du paysage togolais. Issues des secteurs de la communication et de la restauration, elles partageront leur expérience, leurs défis, leurs réussites et les clés de leur résilience. Un échange de haut niveau, stimulant, sincère, et



profondément ancré dans la réalité des femmes créatrices de valeur.

### BOA -Togo, partenaire du développement féminin

Au cœur de cette rencontre : une keynote commerciale exclusive animée par l'équipe de Bank Of Africa - Togo, sous le thème : "Construire un business solide : stratégies, financement et accompagnement avec BOA-Togo".

L'objectif est de présenter les leviers concrets de soutien proposés par la banque, ses produits dédiés, les opportunités de financement, mais aussi les ressources stratégiques mises à disposition des femmes porteuses de projets.

### Nouvelle dynamique : des distinctions pour célébrer les parcours inspirants

La grande nouveauté de cette édition est l'introduction de distinctions honorifiques, remises à

des femmes et initiatives d'exception. À travers ces trophées, BOA-Togo affirme sa volonté de valoriser la résilience, l'audace, l'innovation et la contribution concrète des femmes dans l'économie.

Ces distinctions symbolisent bien plus qu'un hommage : elles reflètent la vision de BOA-Togo, qui place la femme au centre du progrès. La banque entend ainsi reconnaître celles qui osent entreprendre, qui transforment les défis en opportunités, qui inspirent et bâtissent. Cinq catégories seront mises à l'honneur : Femme d'exception - Entrepreneure d'Impact-Initiative d'Empreinte- Leader d'opinion- Coup de Cœur BOA

Notons que chaque trophée est le fruit d'une sélection rigoureuse, soulignant des trajectoires marquées par l'engagement, la création de valeur et l'impact

sociétal.

### Une occasion de présenter la nouvelle dynamique de communication BOA-Togo

Selon le Département Marketing Communication de BOA-Togo, ce rendez-vous marquera également le lancement officiel d'une nouvelle orientation stratégique de communication pour BOA-Togo. Plus moderne, plus connectée aux aspirations de ses clients et mieux ancrée dans les réalités sociales, cette nouvelle approche ambitionne de faire de BOA une marque encore plus proche, plus humaine et plus inspirante. Précisons qu'une surprise visuelle et éditoriale sera dévoilée en avant-première lors de l'événement.

### Un engagement stratégique au service du leadership féminin

Avec cette initiative, Bank Of Africa - Togo réaffirme son positionnement en tant que partenaire stratégique des femmes entrepreneures, en mettant à disposition des solutions de financement adaptées, un accompagnement personnalisé et une vitrine pour leur visibilité.

En s'engageant pour une croissance portée par les femmes, BOA-Togo contribue à bâtir une économie plus équilibrée.

## Société : Immigration au Canada, ce qu'il faut savoir

**Mme Nbib Rosemond, consultante réglementée en Immigration, patronne du cabinet Roseclé visa, était en conférence publique ce samedi 14 juin à Lomé, afin d'informer l'opinion sur l'immigration vers le Canada, pour ne pas tomber dans les mailles des escrocs qui se disent agents d'immigrations.**

Depuis quelques années, plusieurs jeunes africains, en particulier Togolais, cherchent à quitter leurs pays pour se rendre en occident, en particulier le Canada, pour la recherche d'une vie meilleure. Mais ce chemin n'est pas sans conséquence.

Pour Mme Rosemonde "le cabinet Roseclé est spécialisé en immigration canadienne et le recrutement international. Pour ceux qui veulent immigrer, il est impératif d'avoir un objectif précis et mettre un plan stratégique en place, afin d'y parvenir. Il faut



être patient et croire au projet et faire confiance au cabinet Roseclé visa" a dit la PDG du cabinet Roseclé visa.

Dans son développement, elle a précisé les types d'immigration qui existent et la particularité de chacun, son avantage et inconvénient. Le cabinet Roseclé visa propose les services comme immigration économique (entrée express, programme des travailleurs qualifiés et le program-

me des gens d'affaires); parrainage familial (époux/ conjoint de fait, parents et grands-parents); permis de séjour temporaire (permis d'études, permis de travail et visa visiteur); citoyenneté canadienne (demande de citoyenneté et préparation à l'examen de citoyenneté), sont quelques services que propose le cabinet roseclé.

Mme Rosemonde a donné des astuces pour reconnaître les vrais

cabinets d'immigrations pour ne pas tomber sur des arnaqueurs qui font de fausses promesses à la population pour leur soutirer de l'argent.

Rosemonde Alice N'biba est Togolaise et vit au Canada depuis plus de 15 ans. Elle est analyste financier et a créé le cabinet roseclé visa au Canada, afin d'aider les jeunes africains qui veulent immigrer vers le Canada.

L'immigration des jeunes vers le Canada est devenue une obsession des jeunes qui cherchent un mieux-être, mais il se fait que des arnaqueurs profitent de ces situations pour opérer et faire des victimes en leur proposant leurs services qui coûtent des millions en tant que cabinet d'immigration pour le Canada. Faites attention, contactez cabinet Roseclé visa sur [www.roseclévisa.com](http://www.roseclévisa.com) pour tout information.

**Dodo ABALO**

## POLITIQUE- ANC - FDR - SOCIETE CIVILE - DESOBESSANCE CIVILE :

# PISSER DANS UN VIOLON

**D**ans une déclaration en date du 12 juin 2025, les signataires de la Charte de l'opposition, notamment l'ANC-FDR-SOCIETE CIVILE ont appelé les populations togolaises à la désobéissance civile à partir du 23 juin prochain.

Par Crédo TETTEH

Cet appel à la désobéissance civile s'entend, à tous points de vue, comme une inefficacité de cette classe de l'opposition qui a toujours végété dans ces genres de stratégies improductives et aux résultats totalement nuls. Juste amuser la galerie et essayer de se donner une contenance qu'on n'a pas, mais qu'on veut insinuer. Qui va en fait suivre cet appel à la désobéissance civile qui sonne commun sketch des temps nouveaux, vu le contexte politique togolais de l'heure ? De quelles cotes de popularité ou de défiance de l'autorité disposent ces partis politiques et leurs professionnels de la société civile pour inviter les populations togolaises à la désobéissance civile ? En gros, ça ne sert à que dalle, cette immaturité politique et aveu criard d'impuissance et de navigation à vue !

" ... En ces moments cruciaux, où la République, la Patrie et la Nation sont en danger, nous appelons solennellement le peuple togolais, pour compter du lundi 23 juin 2025, à s'atteler dûment, au " plus sacré de ses devoirs constitutionnels " à savoir : " désobéir et s'organiser pour faire échec à l'autorité illégitime... " lit-on dans la déclara-



Me Paul Dodzi Apévon (FDR)



Jean-Pierre Fabre (ANC)

tion. Toute honte bue et n'arrivant pas à engranger des points politiques, l'ANC de Jean-Pierre Fabre, les FDR de Me Dodzi Paul Apévon, et la société civile version Professeur David Dosseh cherchent à être sous les lampadaires de l'histoire politique du Togo.

Craignant leur enterrement politique si les actions des " influenceurs " venaient à prendre- ce qui serait impossible dans le cas togolais-, les leaders de ces partis et organisation de la civile le feu aux fesses, s'essayent à ravir la vedette aux influenceurs qui ont fait, avouons-le le buzz en ce début du mois. Même si à la fin de la journée, tout était échec et cimetière de succès.

Pour se redéfinir politiquement, Jean-Pierre Fabre, Dodzi Paul Apévon et Professeur David

Dosseh veulent aller sur le terrain de la désobéissance civile après avoir échoué à maintes reprises à remobiliser les masses en leur faveur à travers des meetings à Akassimé. Ceci à leur risque et péril car, selon nos informations suite à cet appel, force restera à la loi dans toute sa rigueur.

Des motivations des instigateurs à la désobéissance civile, le moment serait venu pour eux d'avoir un comportement responsable. Heureusement qu'eux-mêmes ont reconnu leur irresponsabilité comportemental, caractéristique de leur manque d'organisation et de succès depuis des décennies, tournant en rond. " Le moment est venu de construire la convergence, basée sur la vérité, la solidarité, la confiance, ces trois valeurs qui constituent le socle de la Charte de l'opposition. Des valeurs indispensables pour

construire une convergence puissante " poursuivent-ils dans leur déclaration.

Guidés par les intentions de faire mal politiquement, les leaders de l'ANC, des FDR et la société civile version Professeur David Dosseh reconnaissent implicitement avoir basé leurs actions passées et présentes sur des valeurs autres que la vérité, la solidarité et la confiance. " Au Togo, comme dans la diaspora, toutes générations confondues, soutenons-nous et, dans le respect de chacun, bâtissons ensemble les stratégies pour déraciner le système de la discorde et de la servilité qui anéantit notre nation " estiment-ils plus loin.

De quoi ont-ils réellement peur aujourd'hui, en parlant de respect de la part de chacun, si l'histoire nous enseigne que ces leaders et leurs partis étaient abonnés à une autre

pratique?

**Se mentir à soi-même continuellement**

Les signataires de la déclaration du 12 juin 2025, en quête de popularité, disent réitérer " leur rejet sans appel " de la Constitution en date du 6 mai 2024 en vigueur et régissant la vie sociopolitique de notre pays. Vendant des illusions à ceux qu'ils réussissent encore à embobiner dans leur affaire, ils affirment " se référer à la constitution du 14 Octobre 1992 qui stipule en son article 150 alinéa 2 : En cas de coup d'Etat, ou de coup de force quelconque, pour tout Togolais, désobéir et s'organiser pour faire échec à l'autorité illégitime constituent le plus sacré des devoirs ".

Au lieu d'avoir le courage de dire à leurs militants qu'on ne parlera plus jamais de la Constitution de 1992, au risque de se faire harakiri, ils se contentent pour le moment d'incantations demandant, disent-ils, " solennellement et publiquement la démission immédiate de M. Faure Gnassingbé ". On se croirait dans une comédie théâtrale où l'objectif est seulement de faire rire les spectateurs.

En fait, les leaders de l'ANC, des FDR, du Front citoyen Togo Debout et de Novation Internationale savent pertinemment que leur appel à la désobéissance civile ne donnera rien, n'aboutira à rien. Ils pissent dans un violon et pédalent dans la semoule. **Seulement.**

## AGRICULTURE/PROMAT :

# Faire du Togo un pôle régional de l'agroalimentaire se concrétise

**L**ors du Forum des producteurs agricoles du Togo (FoPAT), les agriculteurs ont exprimé avec force leur souhait de voir le Groupe de la Banque mondiale accompagner la transformation du secteur agricole. C'est chose faite. La Banque mondiale vient d'approuver un financement de 300 millions de dollars en faveur du Togo pour soutenir la première phase du Programme de modernisation de l'agriculture (ProMAT), avec pour ambition de faire du pays un pôle régional de l'agroalimentaire et de la nutrition animale.

Axé sur les résultats, le programme de transformation durable de l'agriculture (PforR en anglais) s'étend sur dix ans avec un financement en deux phases : 150,20 millions de dollars pour la première et 149,80 millions de dollars pour la seconde. Il vise à renforcer les institutions agricoles, améliorer l'accès des petits agriculteurs à la mécanisation, aux services financiers et aux marchés, et encourager l'investissement privé.

Selon la Banque mondiale, le programme soutiendra l'expansion des services d'irrigation, de drainage et de gestion de l'eau sur 7 200 hec-



Des agriculteurs dans un champ

tares, ainsi que l'accès des producteurs à des technologies et pratiques d'agriculture intelligente face au climat. Il favorisera également la gestion durable de 50 000 hectares. Plus de 340 000 agriculteurs, dont 114 000 femmes et 102 000 jeunes, en bénéficieront, avec 72 500 emplois créés.

Selon Fily Sissoko, représentant résident de la Banque mondiale pour le Togo, ce programme novateur, porté conjointement par la Banque mondiale et la Société Financière Internationale (IFI), constitue une première. " Il repose sur une approche intégrée mobilisant les expertises complémentaires du Groupe : l'IFI apporte son savoir-faire en

matière d'agriculture contractuelle et de développement d'entreprises à fort impact, la Banque mondiale intervient sur les politiques publiques, et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) offre des garanties pour faciliter l'accès au financement du commerce, notamment pour l'achat d'engrais, de semences et de matériel agricole ", explique-t-il.

Il s'agit donc d'une initiative conjointe de la Banque mondiale, de la Société financière internationale (IFI/SFI) et de la MIGA. L'IFI apportera son expertise en matière d'agriculture contractuelle et de soutien aux agro-industries, tandis que la MIGA offrira des garanties pour

faciliter les financements commerciaux. Selon Josiane Kwenda de l'IFI, " la mobilisation des investissements privés sera déterminante pour transformer l'agriculture togolaise en un véritable levier de croissance inclusive ".

Le programme de transformation durable de l'agriculture finance la première phase du Programme de modernisation de l'agriculture au Togo (ProMAT 2025-2034). Ce programme du gouvernement togolais a pour objectif de renforcer les activités de l'Agence de transformation agricole (ATA). Il cherche également à transformer l'agriculture de subsistance, pratiquée par les petits exploitants agricoles togolais, en une agriculture orientée vers le marché, notamment une mise en échelle du programme d'aménagement des Zones d'Aménagement Agricole Planifiées (ZAAP).

Josiane Kwenda, représentante régionale pour le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo a indiqué que la mobilisation des investissements privés jouera ainsi un rôle clé dans la réalisation de l'ambition du Togo de devenir un hub régional dynamique dans le secteur agroindustriel. " Une participation accrue du secteur privé est essentielle pour soutenir la

modernisation de l'agriculture et en faire un véritable moteur de croissance et de création d'emplois au Togo. En favorisant l'innovation, en facilitant l'accès au financement et en renforçant les chaînes de valeur, l'IFI, en collaboration avec la Banque mondiale et la MIGA, vise à fournir aux agro-industries et aux petits agriculteurs les outils nécessaires pour améliorer leur productivité et prospérer dans une agriculture moderne ", a-t-elle souligné.

Dans le cadre de la transformation structurelle de l'agriculture, le PROMAT vient accroître les performances et relever les nouveaux défis du secteur de l'agriculture, notamment la prise en compte des changements climatiques et le besoin de compétitivité des produits locaux. Il s'agira de transformer durablement le secteur agricole pour une plus forte contribution à la croissance économique du pays, à la création d'emplois et à l'inclusion sociale. Il convient de souligner que ce programme décennal sera mis en œuvre sur la période 2025-2034 et sera financé par le gouvernement togolais, avec l'appui des partenaires techniques et financier ainsi que le secteur privé.

Zozo

ÉNERGIE : LE TOGO REJOINT L'INITIATIVE "MISSION 300"



Le Togo poursuit ses efforts visant à garantir un accès universel à l'électricité. Le pays a officiellement rejoint, le 4 juin dernier, l'initiative "Mission 300", lors d'une rencontre de haut niveau à Londres. Portée par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, cette initiative vise à connecter 300 millions d'Africains à une électricité fiable d'ici à 2030.

L'adhésion du Togo a été actée à travers la présentation de son Pacte National de l'Énergie, un cadre stratégique qui ambitionne de fournir à l'ensemble de la population une énergie abordable, propre, durable et inclusive. Ce pacte s'inscrit dans la continuité des engagements du gouvernement en matière de développement durable et de transformation du secteur énergétique.

Structuré autour de cinq piliers stratégiques, le Pacte prévoit notamment la réhabilitation et l'extension des infrastructures énergétiques, la promotion des énergies renouvelables distribuées et de la cuisson propre, l'intégration régionale renforcée, l'implication du secteur privé et l'amélioration de la gouvernance du secteur. La restructuration de la Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET) constitue un axe majeur de ce plan.

Pour concrétiser ces ambitions, un montant global de 3 milliards de dollars devra être mobilisé, dont 1,68 milliard attendu du secteur privé. Plus de la moitié de cet investissement est destinée à la production d'énergie.

Avec un taux estimé à 70% fin 2024, la participation du Togo à l'initiative "Mission 300", aux côtés d'autres pays (Burundi, Ghana, Mozambique et Zimbabwe), devrait permettre de consolider les efforts déjà engagés en matière d'électrification, de mobiliser de nouveaux financements et de renforcer les partenariats techniques.

Source : @Republiquetogolise.com

ENVIRONNEMENT : LE TOGO PRÉPARE SON ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS VERTES

Le Togo s'affrète pour structurer des financements durables à travers les obligations vertes, un instrument qui permet de mobiliser des capitaux en faveur de projets à fort impact environnemental. Une formation à l'endroit des cadres nationaux a démarré dans ce sens le mardi 10 juin à Lomé pour quatre jours.

L'initiative, soutenue par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), vise à renforcer les compétences techniques des acteurs nationaux afin de garantir une bonne compréhension des exigences liées à l'émission des obligations vertes, conformément au Cadre ESG (environnemental, social et de gouvernance) du pays. Jusqu'au 13 juin, les participants seront outillés sur les standards internationaux en matière d'obligations durables, les étapes de structuration d'une émission verte, ainsi que les mécanismes de suivi et de transparence exigés par les investisseurs.

"Les obligations vertes apparaissent comme un instrument stratégique pour mobiliser des capitaux à long terme à des conditions favorables", a indiqué la représentante résidente du PNUD, Binta Samneh, à l'ouverture des travaux.

Cette session intervient dans un contexte où le Togo ambitionne de diversifier ses sources de financement tout en intégrant les enjeux environnementaux dans sa stratégie de développement. En se dotant des compétences nécessaires pour accéder au marché des obligations vertes, le pays entend financer durablement ses projets prioritaires, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de la gestion des ressources naturelles, de l'assainissement et de la résilience climatique.

Source : @Republiquetogolise.com

CONSOMMATION : Le niveau général des prix en hausse de 0,7% en Mai

En évolution mensuelle, le niveau général des prix, comparativement à la situation d'avril 2025, connaît une augmentation de 0,7%. Selon l'INSEED, cette hausse est essentiellement due à la montée du niveau des indices des divisions de consommation "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+3,8%) ; "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+0,8%) et "Restaurants et services d'hébergement" (+0,6%).

La croissance du niveau des indices observée en mai 2025 est imputable au renchérissement des produits suivants : "Charbon de bois" (+10,0%) ; "Bois de chauffe" (+16,3%) ; "Igname pour fofou (karachi)" (+15,8%) ; "Igname" (+15,3%) ; "Oignon frais rond" (+5,0%) ; "Viande de boeuf avec os au kg" (+3,3%) ; "Viande de boeuf sans os au kg" (+4,6%) ; "Poulet congelé importé" (+3,3%) ; "Mouton vivant" (+5,4%) ; "Chèvre vivante" (+2,9%) ; "Gingembre frais" (+11,1%) ; "Moutarde africaine (tchotou, afiti, tonou)" (+4,4%) ; "Piment rouge frais" (+5,6%) ; "Persil" (+18,9%) ; "Frais de mouture de maïs" (+2,2%) ; "Plat de fufu + sauce poisson" (+6,5%) ; "Plat de haricot + gari" (+6,0%) ; "Plat de kom + poisson frit" (+5,7%) ; "Plat de fufu + sauce viande" (+1,8%) ; "Plat de hokoumé + sauce poisson (1 plat)" (+1,9%) et "Bouillie de céréale sucrée" (+0,6%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,7% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a connu une hausse de 0,2%. Les indices de prix de l'Énergie, des produits "Hors produits frais et hors énergie" et des "Produits frais" ont augmenté respectivement de



Des tubercule d'ignames

3,6% ; 0,2% et 1,0%. Au regard de la provenance, les prix des produits "locaux" ont connu des hausses de 1,0% contre une baisse de 0,1% des prix des produits "importés".

Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits des secteurs " Primaire " (+3,0%) et " Tertiaire " (+0,4%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de l'accroissement des prix des "Services" (+0,4%). Par rapport à l'origine, la progression mensuelle s'explique par la hausse des prix des produits d'Origine UEMOA " (+0,9%).

Evolution trimestrielle

Comparativement à la situation de février 2025, le niveau général des prix en mai 2025 a connu une hausse de 1,4%. Cette augmentation est principalement due à la progression de l'indice de la division de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+4,0%).

Toutefois la division de consommation "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (-1,4%) a tiré l'indice vers le bas. Au regard des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimes-

trielle est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des " Produits frais " (+4,9%) et des produits " Hors produits frais et hors energie " (+0,4%) amortie par la baisse des prix des produits de l'"énergie" (-1,2%). S'agissant de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation de prix des produits locaux (+1,8%) et des produits "Importés" (+0,4%).

La progression de prix des produits des secteurs "primaire" (+5,7%), "tertiaire" (+0,8%) et "Secondaire" (+0,3%) a contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est principalement induite par la progression du niveau des prix des " Services " (+0,8%) et des produits " Non durable " (+2,3%) amortie par les prix des produits " Durable " (-0,4%). Par rapport à l'origine, la progression trimestrielle s'explique par la hausse des prix des produits d'Origine UEMOA " (+1,9%). Pour ce mois de mai 2025, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 2,2% contre 2,5% le mois précédent.

Sur l'année...

En mai 2025, l'IHPC au Togo s'est

établi à 104,6. Ce niveau d'indice, comparé à la situation de mai 2024 (glissement annuel) est resté quasiment stable. Cette stabilité s'explique par l'effet conjugué de la hausse observée au niveau des indices des divisions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+1,7%) ; "Restaurants et services d'hébergement" (+2,7%) et "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+3,2%) amortie par la baisse de l'indice de la division de consommation "Transport" (-2,5%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la stabilité du niveau général des prix en glissement annuel est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des produits de l'"Énergie" (+1,7%) amortie par la baisse des prix des " Produits frais " (-2,2%). Au regard de la provenance, cette stabilité s'explique par l'augmentation de prix des produits locaux (+0,5%) ralentie par la baisse des prix des produits "Importés" (-1,9%).

La progression de prix des produits des secteurs "primaire" (+2,4%) et "Tertiaire" (+0,6%) amortie par la baisse de prix des produits du secteur "secondaire" (-1,1%) a contribué au maintien du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la constance du niveau général des prix en évolution annuelle est principalement induite par la progression du niveau des prix des "Services" (+0,6%) ralentie par la baisse des prix des produits "Durables" (-0,5%).

Par rapport à l'origine, l'évolution annuelle modérée du niveau général des prix s'explique par la hausse des prix des produits d'Origine UEMOA " (+2,7%) amortie par la baisse des prix des produits d'Origine hors UEMOA " (-1,0%).

BOAD DEVELOPMENT DAYS :

Un catalyseur d'actions concrètes pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest

La première édition des " BOAD Development Days ", initiée par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), s'est tenue la semaine dernière dans la capitale togolaise Lomé. " Financement de la transition énergétique et de l'agriculture durable : défis, opportunités et solutions ", est le thème retenu pour la rencontre, qui avait pour but de permettre à des professionnels, leaders et experts de haut niveau dans les domaines de l'Agriculture et de l'Énergie de discuter des défis de l'accès universel à l'électricité face aux exigences de la transition énergétique, ainsi que du rôle de l'Agro-industrie comme levier de souveraineté alimentaire dans l'UEMOA.

Pour le ministre togolais de l'économie et des finances, plus qu'une simple rencontre, ces journées "BOAD Development Days" constituent un carrefour d'idées, un forum d'échanges et un catalyseur d'actions concrètes pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Elles témoignent de la volonté commune des Etats de la sous-région de relever les défis du développement, de stimuler la croissance économique et d'améliorer les conditions de vie de nos populations. A la BOAD, on indique que l'Afrique de l'ouest se trouve aujourd'hui à un carrefour stratégique de l'histoire du continent.



Serge Ekué, le Président de la BOAD

En effet, l'Afrique de l'Ouest, riche de ses ressources naturelles, de son potentiel humain et de la jeunesse de sa population, est confrontée à une double exigence : accélérer son développement économique tout en répondant aux impératifs de durabilité et de résilience climatique.

Depuis quelques années, le changement climatique n'est plus une abstraction. Il est là, bien réel. Les zones agricoles sont sous pression, les ressources en eau se raréfient, les chocs climatiques sont de plus en plus fréquents. En parallèle, à mesure que nos populations continuent de croître, il nous faut produire plus, mieux, et de manière durable. " Les enjeux sont donc énormes. Ils sont climatiques, économiques, sociaux. Ils touchent le quotidien de nos populations, celui des générations à venir, et la trajectoire même de nos pays. Ils nous obligent à

agir différemment, et pour cela, à repenser notre façon de produire, de consommer, d'investir ", a affirmé Serge Ekué, le Président de la BOAD.

Dans cette situation, Essowè Barcola estime qu'en la matière, le rôle de la Banque Ouest Africaine de Développement est déterminant, d'autant que depuis sa création, l'institution s'est affirmée comme un partenaire privilégié et un pilier financier indispensable pour la réalisation de projets structurants dans l'UEMOA.

Ses interventions dans des secteurs clés tels que l'énergie, les transports, l'agriculture et l'industrie ont eu un impact transformateur sur les économies des pays. "Nous saluons l'engagement constant de la BOAD à accompagner nos États membres dans leurs stratégies de développement ", a déclaré le ministre Barcola, indiquant que les défis auxquels les Etats sont confrontés sont nombreux : les chocs externes, les défis climatiques, la crise sécuritaire, la sécurité alimentaire, l'accès à l'énergie, l'industrialisation, et la création d'emplois décents pour une jeunesse de plus en plus nombreuse. " Pour y faire face, il nous faut innover, collaborer et mutualiser nos efforts ", a-t-il ajouté.

Il n'a pas tort, car la situation n'est pas reluisante. En matière d'énergie, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon la BOAD, à l'échelle mondiale, plus de

685 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité, dont plus de 80% vivent en Afrique. Dans l'UEMOA, des millions des concitoyens restent privés d'électricité. La zone UEMOA, malgré son immense potentiel solaire, éolien, hydroélectrique et même fossile, affiche un faible taux d'accès à l'électricité, inférieur à 50%, contre 91% au plan mondial. Nos réseaux dépendent encore majoritairement de l'énergie thermique (70%) et de l'hydraulique (27%), et les tarifs pratiqués comptent parmi les plus élevés.

En matière d'agriculture, les défis sont multiples dans la zone: dépendance aux intrants importés, forte vulnérabilité au changement climatique (aléas climatiques, pauvreté des sols, faible maîtrise de l'eau), modernisation très limitée (faible mécanisation, filières non structurées, accès limité aux intrants), transformation et valorisation insuffisantes des produits agricoles, auxquelles s'ajoutent les impacts des crises sécuritaires et sanitaires. " Il nous faut donc, non pas abandonner notre agriculture, mais la transformer ; trouver, dans une agriculture productive et durable, nourrie par des pratiques innovantes et résilientes au climat, la clé pour assurer notre sécurité alimentaire, préserver notre environnement et créer des millions d'emplois, notamment pour les jeunes et les fem-

Suite à la page 5

## FILIERE HALIEUTIQUE :

# 8 831 428 tonnes d'alevins distribuées en 2024

**Dans sa quête d'une agriculture et d'une pêche plus résilientes, le Togo mise résolument sur la relance de l'aquaculture. Face aux défis liés à la surexploitation des ressources halieutiques naturelles et à la pression démographique, le gouvernement accorde son soutien aux acteurs du secteur. L'une des initiatives majeures repose sur la production et la distribution d'alevins de qualité, un vrai moyen pour garantir un élevage piscicole durable et rentable.**

### L'alevin, un maillon essentiel de la chaîne aquacole

Petits poissons au stade juvénile, les alevins constituent le point de départ de toute activité d'élevage piscicole. Leur qualité et leur disponibilité conditionnent à la fois la productivité et la rentabilité des fermes aquacoles. Dans le cadre de sa politique d'appui aux filières agricoles et halieutiques, le gouvernement procède régulièrement à la distribution de plusieurs millions d'alevins sur l'ensemble du territoire. Ces lots sont attribués aux coopératives piscicoles, aux producteurs individuels, etc.

Chaque région bénéficie d'un quota, déterminé selon le potentiel halieutique local et la demande exprimée. Une opération qui renforce la capacité de production nationale en poisson d'élevage et réduit la dépendance du pays aux importations.

Les quantités d'alevins distribuées

par région en 2024

Dans Lomé Commune, 44 157 tonnes ont été distribuées et 883 143 tonnes dans la région maritime. Les Plateaux ont eu droit à 6 623 571 tonnes. Dans la région centrale, le gouvernement s'est assuré de la distribution de 220 786 tonnes et de 441 571 tonnes dans la région de la Kara, contre 618 200 tonnes dans les Savanes. Le total d'alevins fournis aux éleveurs s'élève ainsi à 8 831 428 tonnes.

Outre les tonnes d'alevins remises, les autorités accompagnent les bénéficiaires par des formations techniques adaptées. Des sessions sont organisées dans toutes les régions pour sensibiliser les éleveurs aux bonnes pratiques d'aménagement d'étangs, d'alimentation des poissons et de gestion sanitaire des élevages.

Un encadrement rapproché est assuré par les directions régionales de l'agriculture et de l'élevage, afin de maximiser le taux de survie des alevins et d'assurer un suivi rigoureux des résultats. C'est donc évident qu'en soutenant la production d'alevins et en facilitant leur accès aux producteurs, l'État réduit progressivement le déficit structurel et offre aux populations une source de protéines animales accessible et de qualité.

### Repos biologique des poissons

Dans sa politique de gestion durable des ressources halieutiques, le gouvernement a décidé depuis



Un pêcheur

quelques années, l'interdiction des activités de pêches en mer que sur les systèmes lagunaires pour un repos biologique des poissons. Cette année ce sera du 1er juillet au 31 août pour la pêche industrielle et du 1er au 31 Juillet pour la pêche artisanale.

Pour les autorités togolaises, c'est une approche préventive pour préserver les ressources en eau. Aussi, la mesure stratégique s'inscrit dans une dynamique globale de lutte contre la pêche illicite, qui exerce une pression constante sur les ressources halieutiques, fragilise l'économie locale et menace la sécurité alimentaire des communautés côtières. Elle se fait en collaboration avec les autres Etats côtiers de l'Afrique de l'Ouest.

Au ministre chargé de la pêche, on affirme que le Togo s'inscrit ainsi dans une dynamique régionale et interna-

tionale de gestion durable de ses ressources naturelles, tout en offrant aux communautés côtières et lacustres les moyens de maintenir leur sécurité alimentaire et économique.

C'est ainsi que ix pays membres du Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée (CPCO), à savoir le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria et le Nigeria, se sont réunis les 19, 20 et 21 mai 2025 à Lomé, pour la création d'un registre régional des navires autorisés, et la définition d'une période de repos biologique stricte pour une exploitation durable des ressources halieutiques. Il est indiqué qu'en 2022, une suspension d'un mois - notamment sur l'usage de filets à petites mailles - avait entraîné une nette amélioration des captures. Durant les deux semaines qui ont suivi la reprise, les quantités pêchées avaient doublé.

## ENERGIE : Les centrales solaires pour une électricité de qualité et facile d'accès

**Face aux défis énergétiques et à la nécessité d'offrir une électricité fiable et abordable à sa population, le Togo a résolument fait le pari du solaire. À travers la construction de centrales modernes, le pays s'engage dans une transition énergétique ambitieuse, porteuse de progrès économique et social.**

Dans un contexte où l'accès universel à l'électricité demeure un enjeu majeur pour les pays africains, le Togo trace sa voie en misant sur les énergies renouvelables, et plus particulièrement sur le solaire. Une orientation stratégique qui répond à la fois à des impératifs de développement durable et de souveraineté énergétique.

### La centrale de Blitta

Au cours de la décennie, plusieurs projets structurants ont été initiés pour renforcer la capacité nationale de production. Symbole de cette dynamique, la centrale solaire de Blitta s'impose aujourd'hui comme l'une des plus importantes d'Afrique de l'Ouest. Avec ses milliers de panneaux déployés sur plusieurs hectares, elle alimente des milliers de foyers et d'entreprises, contribuant à diversifier les sources d'énergie du pays.



Des panneaux solaires

La nouvelle extension vise particulièrement à garantir à la ville une autonomie en termes d'électricité. Cette infrastructure a déjà permis d'atteindre une production annuelle de près de 83 000 MWh en 2022 en prévision de 82 000 MWh. Elle vient en appui à de nombreux projets de développement des énergies renouvelables réalisées sous l'impulsion du chef de l'Etat, à savoir l'initiative présidentielle cizo pour l'électrification rurale à partir des kits solaires, individuels, les projets de lampadaires solaires et les mini-centrales solaires dans la préfecture.

Avec la troisième phase, la centrale solaire photovoltaïque sera raccordée au réseau de la Communauté électrique du Bénin (CEB) et alimen-

tera désormais 222 000 foyers contre 158 333 actuellement. Pour le Togo, il s'agit d'un nouveau pas vers l'atteinte de l'objectif gouvernemental de 50% de part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Ce choix du solaire repose sur des raisons évidentes. En misant sur une énergie propre et inépuisable, le Togo réduit sa dépendance aux importations d'électricité et aux combustibles fossiles, dont les coûts et la volatilité pèsent lourdement sur les finances publiques.

### Une nouvelle centrale à Dapaong

Le 22 avril 2025, la région des Savanes a accueilli le lancement des travaux de construction d'une centra-

le photovoltaïque de 25 MWh avec un stockage de 36 MWh. C'est un projet porté par le gouvernement togolais et qui est financé en partie par la Banque mondiale.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du Projet régional d'intervention en matière d'énergie solaire (Respite) et est destinée à renforcer la résilience du secteur électrique face aux crises liées aux énergies fossiles, à travers la promotion d'une électricité propre, fiable et durable.

De ce fait, pendant 13 mois, 36 000 panneaux solaires sont prévus pour être installés sur 52 hectares, au sein d'un site faisant 74 hectares. Avec un investissement global estimé à 60 millions de dollars (près de 35 milliards de francs CFA), le projet de la centrale de Dalwak couvre la construction de la centrale et l'extension du réseau vers 61 localités environnantes.

L'énergie qui sera produite va être injectée dans le réseau de la CEET, via une ligne de 20 kV, avant d'être redirigée vers le poste de la Communauté électrique du Bénin (CEB) à Dapaong.

Il est indiqué que la mise en service de l'infrastructure augmentera la capacité solaire installée du pays à 100 MWh et fera monter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national à 41 % en 2026, contre 38 % en 2023. De Dalwak, il est attendu une production de 52 114 MWh par an, ce qui alimenterait 29 000 ménages. Cette centrale de la région des Savanes s'ajoute donc à la centrale de Blitta déjà opérationnelle. Elle sera suivie par d'autres centrales comme celle de Sokodé (64 MWh), d'Awadjielo (40 MWh) et d'Agoè-Nyivé (7 MWh).

## BOAD DEVELOPMENT DAYS :

# Un catalyseur d'actions concrètes pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest

Suite de la page 4

mes", dit Serge Ekué.

Il faut souligner que depuis 2021 et malgré le contexte difficile de la Zone, la BOAD met en œuvre son Plan stratégique DJOLIBA 2021-2025 qui, par

son approche sectorielle, lui permet de jouer sa partition dans les domaines de l'énergie et de l'agriculture, et dans bien d'autres. Nous avons ainsi injecté dans les économies de l'Union plus de 3 300 milliards de FCFA. " Des projets comme les centrales solaires de

Blitta au Togo, Awadjielo au Togo, Koudougou au Burkina Faso, Niakhar au Sénégal et Ferké en Côte d'Ivoire en sont des illustrations concrètes", fait savoir Serge Ekué, le Président de la BOAD.

## Zozo

EFOFAT : LES ÉPREUVES ORALES LE 18 JUIN À LOMÉ POUR LES 159 CANDIDATS RETENUS



Le processus d'admission au à l'École de formation des officiers des forces armées togolaises (EFOFAT) entre dans sa dernière phase. Après les épreuves écrites il y a un peu plus d'un mois, les candidats déclarés admissibles sont attendus à Lomé, le 18 juin prochain pour les épreuves orales. Le mercredi 18 juin prochain, les 159 candidats déclarés admissibles, sont attendus à la direction de la Gendarmerie nationale (à Agoè-Nyivé, près de la Cour d'appel de Lomé) pour les épreuves orales. Les candidats devront se munir d'une pièce d'identité en cours de validité.

Basée à Pya, dans la préfecture de la Kara, l'École de formation des officiers des forces armées togolaises (EFOFAT) a pour mission de former les chefs militaires des Forces armées togolaises (FAT). Notons que la liste des candidats déclarés admissibles est disponible sur le portail du ministère des Armées.

@macite.tg

CELEBRATION : " (...) VOTRE PRÉSENCE ET VOTRE DEVOUEMENT SONT DES PILIERS PRÉCIEUX POUR NOTRE SOCIÉTÉ ". LE MESSAGE FORT DE FAURE GNASSINGBE AUX PÈRES



Aujourd'hui dimanche 15 juin, c'est la fête des pères. A cette occasion, le Président du Conseil, Faure Essozimma Gnassingbé, a adressé un message fort aux pères togolais.

" A vous qui, chaque jour, veillez, protégez, soutenez et guidez vos familles avec amour et courage, je dis merci ", a écrit le Président du Conseil, Faure Essozimma Gnassingbé, sur son compte X.

Tout en soulignant que les hommes sont les " piliers précieux de notre société ", par leur " présence " et leur " dévouement ", le Président du Conseil prie l'univers de combler ces êtres de " force ", de " santé " et de " sagesse " pour " continuer à préparer et inspirer les générations futures ".

@macite.tg

BAC 1 2025 : UN TAUX DE RÉUSSITE GLOBAL DE 60,11% (METFPA)

Les résultats du Baccalauréat Première Partie (BAC 1), session de mai 2025, sont connus officiellement depuis hier samedi 14 juin. Une nette amélioration est observée par rapport aux années précédentes, indique-t-on. 60,11 %, c'est le taux de réussite global, toute série confondue, pour le Baccalauréat Première Partie (BAC 1), session de mai 2025. Une nette amélioration par rapport aux années précédentes.



Selon le ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA), les taux de réussite par série révèlent des performances. Le meilleur score est enregistré en série Ti1 avec un taux exceptionnel de 97,14 %. Ce qui confirme la bonne dynamique des filières industrielles et technologiques de pointe. Elle est suivie par la série E avec 77,42 %, puis la série G1 avec 73,25 %. La série F2 ferme la marche avec un solide taux de 68,92 %.

Les séries G2 et G3 ont noté des résultats respectables qui cumulent autour de 64,58 % et 62,75 %.

Cependant, les séries F4 (23,64 %, le taux le plus faible), F1 (38,39 %) et F3 (40,61 %), accusent un retard.

Notons que dès ce vendredi soir à 20h, les résultats étaient disponibles via SMS au 8998 ou en ligne sur la plateforme de publication des résultats des examens nationaux.

Rappelons que quelque de 90.000 candidats avaient composé pour cet examen qui ouvre les portes de la *Terminale*.

**TOGO-MEDIAS :****RFI ET FRANCE 24 SUSPENDUS POUR 3 MOIS**

**Par décision Numéro 014/HAAC/25/P du 16 Juin 2025, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a suspendu la diffusion des programmes de la chaîne France 24 et de Radio France Internationale (RFI) sur toute l'étendue du territoire national pour une durée de trois (03) mois, à compter de la date de notification de la décision audits médias.**

2025 présentant un caractère tendancieux et susceptible de troubler l'ordre public.

La HAAC, dans sa mission de veiller au respect des textes législatifs et conventionnels encadrant l'activité des médias sur le territoire national, a décidé donc de suspendre France 24 et RFI pour une durée de trois (03) mois, lors de sa séance plénière de ce 16 juin 2025.



**Crédo TETTEH**

Une décision notifiée le même jour à la Présidente Directrice Générale de France Médias monde, et qui sera publiée au Journal Officiel de la république Togolaise.

Notons que le traitement de l'information relative à la République Togolaise par les chaînes du Groupe France Médias Monde a connu des manquements professionnels répétés, notamment courant les années 2016, 2017, 2020 et suivantes.

Nonobstant des lettres de protestation et de mise en demeure adressées aux médias France 24 et RFI les 1er Mars, 15 avril et 25 Juin 2024, en raison de manquements répétés à l'exigence d'impartialité, de rigueur et d'équilibre dans le traitement de l'actualité togolaise, lesdites chaînes, selon la HAAC, ont prospéré dans lesdits manquements.

La goutte d'eau qui a fait débordé le vase est la diffusion d'une interview le 5 juin 2025 dans laquelle des propos inexacts au sujet de conditions alléguées dans lesquelles l'artiste Aamron aurait été interpellé, sans présentation des faits avérés ni mention du pardon formulé par l'intéressé et sa famille aux autorités nationales.

A tout cela se sont ajoutées les prises de position publiques de la Correspondante régionale de France 24, le 5 juin et les jours suivants appelant à la mobilisation contre les institutions républicaines, en violation manifeste des principes déontologiques et de ses obligations professionnelles, sans oublier les propos relayés par le journal Afrique du 13 Juin 2025, et la chronique de Jean Baptiste Placca du 14 Juin



## AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES (COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

**N° 007/2025/OTR/CG/CDDI**

Dans le cadre de la maîtrise des opérations soumises à l'obligation de domiciliation et de rapatriement des recettes d'exportation et conformément aux dispositions des articles 3, 9, 13 et 17 de l'annexe 2 du Règlement N° 09/2010/CM/UEMOA du 1er octobre 2010 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l' Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, de l'article 6 de l'Instruction N° 11/07/2011/RFE du 13 juillet 2011 relative aux comptes rendus périodiques à adresser aux autorités chargées de veiller au respect des dispositions de la réglementation des relations extérieures des Etats membres de l' UEMOA et de l'avis aux opérateurs économiques N° 007/2018/OTR/CG/CDDI du 2 mai 2018, relatif à l'obligation de production des attestations d'importation et d'exportation, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes rappelle aux opérateurs économiques que,

Les attestations d'importation et d'exportation dûment remplies doivent obligatoirement être jointes aux déclarations en douane des marchandises dont la valeur est supérieure ou égale à dix millions (10 000 000) de francs CFA.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous et de chacun pour l'application effective des dispositions du présent avis.

Fait à Lomé, le 30 mai 2025

*Philippe Koton B. TCHADIE*

**Le Commissaire Général p. i.**



**Yas**

# Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir  
la possibilité de gagner 200%  
de bonus et des smartphones

5G 4G+ Yas Togo N°1 QoS ARCEP 27 Septembre 2024

yas.tg #Alèz

250F  
**250Mo**

+100F  
**375Mo**

1 jour  
**\*909\*250#**

© - VOODOO



**CORIS MONEY**  
Simple et cool !



# RÈGLE TES FACTURES

**D'EAU & D'ÉLECTRICITÉ**

*via*

**Coris Money**

[www.corismoney.com](http://www.corismoney.com)

Disponible gratuitement sur



**SIMPLE & COOL**

par

